



VALISE PÉDAGOGIQUE
"ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE"

94C-FR- LA CANDIDATURE DE LA TURQUIE À L'UNION EUROPÉENNE
LES ARGUMENTS POUR ET CONTRE

Type de document	Niveau des apprenants		
	Secondaire I 1	Secondaire II 2	Adultes 3
R	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Cette candidature se heurte à des réticences en Europe occidentale pour différentes raisons, avouées ou non avouées. En faveur de la candidature de la Turquie, il existe aussi de nombreux arguments.

Le tableau ci-dessous recense les principaux arguments utilisés, sans véritable approche scientifique.

Nature des arguments	Arguments en faveur de l'adhésion de la Turquie	Arguments contre l'adhésion de la Turquie
Géophysique	Les frontières orientales de l'Europe sont arbitraires. Le Bosphore n'est qu'un détroit très étroit (0,7 à 1,2 km) franchi par deux ponts. L'agglomération d'Istanbul s'étend d'ailleurs sur les deux rives.	La Turquie n'a qu'une faible partie (3%) de son territoire en Europe, ce qui ne permet pas de la considérer comme un État européen.
Culture	Il est difficile de définir précisément ce qu'est la culture européenne ; il faut plutôt parler de cultures européennes. D'autre part, les élites turques sont très imprégnées de culture occidentale. Enfin, l'Empire ottoman a été un exemple de fécondation réciproque des cultures.	Sa culture n'est pas européenne mais proche-orientale : mœurs, religion, ...
Histoire	Les Turcs considèrent que l'Empire ottoman a pris la suite de l'Empire romain d'Orient après la prise de Constantinople (1453). L'Empire ottoman a fait partie du « concert européen » à partir du XVI ^e siècle, nouant des alliances avec certains pays européens contre d'autres.	L'Empire ottoman s'est affronté à certaines puissances européennes jusqu'au Traité de Lausanne (1923).

<i>Nature des arguments</i>	<i>Arguments en faveur de l'adhésion de la Turquie</i>	<i>Arguments contre l'adhésion de la Turquie</i>
Appartenance à l'aire politique européenne	<p>La Turquie est membre de plusieurs organisations européennes ou euratlantiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ depuis 1948, membre fondateur de l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) devenue O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique), ★ depuis 1949, membre du Conseil de l'Europe, ★ depuis 1951, membre de l'O.T.A.N.(Organisation du Traité de l'Atlantique nord) ★ depuis 1973, membre de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe devenue l'O.S.C.E. (organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). 	<p>Presque toutes les organisations européennes comportent des membres non européens : États-Unis et Canada pour l'O.T.A.N. et l'O.S.C.E., républiques d'Asie centrale pour l'O.S.C.E. Quant à l'O.C.D.E, ce n'est plus une organisation européenne mais mondiale. L'appartenance à ces organisations n'est donc pas un critère d'appartenance à l'Europe.</p>
Europe politique	<p>Certains considèrent que le rêve d'une Europe fédérale est mort depuis l'adhésion du Royaume-Uni, en 1973, et que l'adhésion de la Turquie ne changera pas la nature de l'Europe telle que nous la connaissons aujourd'hui.</p> <p>La Turquie avait pris ses distances vis-à-vis des États-Unis à l'occasion de la guerre d'Irak ; les bouleversements récents dans le monde arabe la conduisent à réorienter sa politique extérieure vers l'Union européenne et les USA.</p>	<p>La finalité politique de l'UE serait remise en cause. La fidélité de la Turquie à l'alliance américaine et à l'OTAN la rend suspecte de servir les visées géostratégiques des États-Unis au Moyen-Orient, dans le Caucase et en Asie centrale. Son adhésion permettrait le renforcement du camp atlantiste dans l'Union européenne au détriment d'une politique étrangère et une défense européennes et autonomes. D'ailleurs, le soutien américain à la candidature turque semble conforter la thèse de ceux qui craignent un noyautage de l'Union élargie par les U.S.A.</p> <p>Par son poids démographique, la Turquie pèsera dans les institutions autant que l'Allemagne ou la France. Enfin, la Turquie est trop nationaliste et attachée à sa souveraineté pour accepter une évolution de l'Europe vers le fédéralisme.</p>

<i>Nature des arguments</i>	<i>Arguments en faveur de l'adhésion de la Turquie</i>	<i>Arguments contre l'adhésion de la Turquie</i>
Religion	<p>Il s'agit d'un État laïc bien que musulman et la poursuite de sa démocratisation ainsi son intégration réussie dans l'Union pourraient servir d'exemple positif pour les États musulmans du Moyen-Orient.</p> <p>Il existe déjà une forte minorité musulmane en Europe dont 3,5 millions de Turcs. Rejeter la Turquie contribuerait à la faire basculer dans un islamisme radical.</p>	<p>Il n'y a pas de véritable séparation de la religion et de l'État mais plutôt une tutelle de l'État sur la religion. La religion dominante (99% de la population) est l'Islam, ce qui fait craindre à certains de faire perdre à l'Europe son caractère de "club chrétien".</p> <p>De plus, l'Islam ne fait pas de distinction entre sphère privée et sphère publique et le Coran est, pour un musulman, la source unique du droit.</p> <p>Les droits des minorités religieuses sont mal respectés</p>
Démocratie et droits de l'homme	<p>Les pratiques démocratiques et l'État de droit se trouveraient confortés par l'adhésion à l'Union.</p> <p>Par contre, une mise à l'écart risquerait de déstabiliser la fragile démocratie turque et d'ouvrir la voie à un régime islamique ou à une dictature militaire.</p>	<p>Son régime politique est considéré comme n'étant pas pleinement démocratique en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ L'intervention de l'Armée dans la politique ; ★ La répression des mouvements séparatistes kurdes ; ★ La répression de la liberté d'expression ; ★ La corruption.
Mise au niveau des autres pays de l'Union	<p>La Turquie s'est déjà astreinte à un programme de réformes depuis plusieurs années. On peut faire remonter l'origine de ce programme à Kemal Atatürk qui a imposé une occidentalisation forcée en Turquie. La perspective de son entrée devrait accentuer et accélérer les réformes</p>	<p>Le retard de la Turquie est tel qu'il ne sera pas rattrapé avant une éventuelle adhésion vers 2020. De plus, la pratique n'est pas encore conforme à la loi et rend illusoire l'application de la législation européenne.</p>
Économie	<p>Son économie se fortifie grâce à la stimulation du grand marché européen. Dans les faits, la zone de libre-échange en vigueur depuis 1996 a déjà cet effet. La Turquie réalise maintenant plus de 50% de son commerce extérieur avec l'U.E.</p> <p>Le poids du secteur public et de l'armée a diminué. Ses PME sont dynamiques mais l'économie grise minore les performances économiques réelles de la Turquie.</p>	<p>Son économie accuse des retards importants et a connu récemment des crises graves. L'inflation et le déséquilibre budgétaire demeurent importants. La corruption est très présente et l'Armée contrôle une partie de l'économie.</p> <p>D'autre part, l'existence d'un accord de libre-échange avec la Communauté enlève beaucoup d'intérêt à l'intégration de la Turquie dans cette dernière</p>

<i>Nature des arguments</i>	<i>Arguments en faveur de l'adhésion de la Turquie</i>	<i>Arguments contre l'adhésion de la Turquie</i>
Budget européen	Le budget européen a été en mesure de supporter à partir de 2004 l'élargissement à dix puis, en 2007, deux pays en retard de développement dont la population était supérieure à celle de la Turquie	Les besoins de la Turquie seront énormes, compte tenu de sa population, de son retard économique et en matière d'infrastructure (PIB par habitant en 2009) : Turquie = 15 687 \$, Roumanie = 14 524 \$, Union européenne = 31 384 \$ (selon la Banque mondiale)
Géostratégie	Son importance géostratégique et militaire est capitale : contrôle des détroits, rôle de leader de l'Organisation des États de la Mer noire (O.C.E.M.N.), zone de transit du pétrole et du gaz d'Asie centrale, influence dans les États turcophones d'Asie centrale, proximité géographique et culturelle du Moyen-Orient. Une démocratie laïque dont la population est majoritairement musulmane serait un exemple pour le monde musulman. Enfin, l'UE pourrait, grâce à l'influence turque, jouer un rôle plus important au Moyen-Orient.	Depuis l'effondrement de l'URSS, le contrôle des détroits n'est plus si important. La proximité du Moyen-Orient est devenue dangereuse. La Turquie est en conflit ou en froid avec tout ses voisins : ★ La Grèce : délimitation du plateau continental en mer Égée. ★ La Bulgarie : minorités turcophones. ★ La Géorgie : le sud de la Géorgie a été cédé aux Turcs par les Russes lors du traité de Karst en 1921. ★ L'Arménie : négation du génocide des Arméniens par les Turcs et soutien de la Turquie à l'Azerbaïdjan, turcophone, en conflit avec l'Arménie au sujet du Haut-Karabakh ; il n'y a pas de relations diplomatiques entre les deux États. ★ La Syrie : annexion en 1939 par la Turquie du sandjak d'Alexandrette, non reconnu par la Syrie, conflit au sujet du partage des eaux de l'Euphrate, soutien aux opposants au régime syrien. ★ L'Irak : large autonomie accordée aux Kurdes, ce qui entretient les revendications des Kurdes de Turquie ; conflit au sujet du partage des eaux de l'Euphrate. ★ Chypre : soutien à la République turque de

		<p>Chypre Nord, non reconnue internationalement et refus de reconnaître la République de Chypre, membre de l'UE, occupation militaire du nord de l'île.</p> <p>La plupart de ces tensions se sont atténuées mais aucune n'est résolue au fond et elles risquent d'être importées dans l'Union avec l'entrée de la Turquie. L'intégration dans l'Union n'a pas vocation à jouer un rôle de stabilisateur des pays du Moyen-Orient. L'adhésion de la Turquie aurait un effet domino qui empêcherait, à l'avenir, de refuser la Russie, la Biélorussie, l'Ukraine, les pays du Caucase, le Maroc...</p>
<p>Histoire de la candidature de la Turquie</p>	<p>Il lui a été fait trop de promesses et depuis trop longtemps : accord d'association signé en 1963 ; union douanière en 1996 ; candidature acceptée par les Conseils européens de Luxembourg en 1997, d'Helsinki en 1999, de Copenhague en 2002 et de Bruxelles en 2004. Il n'est plus possible de continuer à ne pas les tenir sans provoquer une réaction de rejet de l'Occident incontrôlable.</p> <p>L'adhésion de la Turquie n'est pas pour tout de suite car les négociations vont durer au moins 10 ans.</p>	<p>Il faut préciser que les premières promesses ont été formulées à l'époque de la « guerre froide » pendant laquelle la Turquie avait un rôle géopolitique majeur. De plus, il s'agissait à l'époque d'entrevoir une adhésion à un simple marché commun. Ensuite, le veto de la Grèce fut bien commode pour faire des promesses qui avaient peu de chances de devenir d'actualité. La fin de la guerre froide rend la perspective de l'adhésion turque moins attrayante et la fin du veto grec la rendent plus plausible. L'Union européenne ne peut pas s'étendre indéfiniment, au risque de sacrifier l'approfondissement vers plus de fédéralisme à un élargissement à l'ensemble du bassin méditerranéen et du Caucase.</p>

<i>Nature des arguments</i>	<i>Arguments en faveur de l'adhésion de la Turquie</i>	<i>Arguments contre l'adhésion de la Turquie</i>
Démographie	La fécondité turque tend à s'aligner sur celle des autres pays d'Europe.	Son dynamisme démographique (75 millions en 2010) en ferait l'État le plus peuplé de l'Union vers 2025. La nationalité turque étant facilement accordée aux Turcophones d'Asie centrale, certains craignent une immigration massive vers l'Europe occidentale, provoquant un surcroît de chômage et des tensions raciales et religieuses avec les nationaux des pays d'accueil.
Solution de remplacement à l'adhésion	Un partenariat « privilégié », outre que son contenu n'a pas encore été défini, heurterait la susceptibilité des Turcs.	Un partenariat « privilégié » suffirait à arrimer la Turquie à l'Europe sans l'intégrer. De toute façon, il faudra inventer ce type de partenariat pour d'autres pays : Russie, Biélorussie, Ukraine...

SOURCES

- ★ Attention Europe ; la Turquie est-elle intégrable ? Quelques réflexions sur des frontières de part et d'autre imaginées, Jean-François PEROUSE, Outre-terre, Editions Eres 31520 Ramonville St Agne 2004
- ★ Banlieues de l'Europe (Les) ; les politiques de voisinage de l'Union européenne, Nouveaux débats, Les presses de Science Po, Paris 2007
- ★ Élargissement de l'Union européenne, jusqu'où (L'), Jean-François DREVET, L'Harmattan, Paris 2001
- ★ Europe des 30 en marche (L'), Philippe DELOIRE, Gualino éditeur, Paris 2007
- ★ Frontières de l'Europe (Les), actes du forum du 7 décembre 2000, Combats pour la liberté de l'esprit, collectif, Office d'Édition, Impression Librairie, François-Xavier de Guibert, Paris 2002
- ★ Histoire de la Turquie, Robert MANTRAN, collection Que sais-je ? P.U.F. Paris 1983
- ★ Marche turque vers l'Europe (La), Michel BOZDEMIR, Editions Karthala, Paris 2005
- ★ Quinze+dix, le grand élargissement, Jean-Dominique GIULIANI, Fondation Robert Schuman, Albin Michel, Paris 2003
- ★ Turquie aujourd'hui ; un pays européen? (La), sous la direction d'Olivier ROY, Le tour du sujet, Universalis, Paris 2004
- ★ Turquie ; vers un rendez-vous décisif avec l'Union européenne (La); 5^e rencontres stratégiques franco-turques organisées par l'IRIS (Paris) et le SAM (Ankara) à Paris le 6 avril 2004 ; sous la direction de Didier BILLION, Iris, PUF, Paris 2004
- ★ Vers l'Europe des 30, le processus d'élargissement de l'Union européenne, Philippe DELOIRE, Gualino éditeur, Paris 1998
- ★ Vie démocratique de l'Union européenne (La), sous la direction de Céline BELOT et Bruno CAUTRES, « Vers l'adhésion de la Turquie à l'UE : une candidature à rebondissements » par Nicolas MONCEAU ; études de la Documentation française, La Documentation française, Paris 2006

Auteur : FRÉDÉRIC BOURQUIN, Maison de l'Europe de Nîmes

Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



Licence de libre diffusion *Creative Commons* : le document peut être librement utilisé, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom ; seules les utilisations non commerciales sont autorisées (les utilisations commerciales restent soumises à autorisation) ; les modifications doivent d'être assorties des mêmes options *Creative Commons* que le document initial.

Ce document est extrait de la **VALISE PÉDAGOGIQUE SUR L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE** (qui existe en allemand, anglais, bulgare, croate, français et polonais) destinée à l'enseignement secondaire (I & II) et aux activités d'animation européenne des ONG engagées dans l'éducation à la citoyenneté démocratique active (Académies européennes, Maisons de l'Europe, etc.). Elle a été produite, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union européenne (programme PRINCE), par l'Académie européenne de Berlin (porteur de projet), l'Association bulgare des enseignants d'allemand (BDV), le Centre européen Robert Schuman (CERS) à Scy-Chazelles, le Conseil Atlantique de Croatie et la Fondation polonaise Robert Schuman.



La valise pédagogique "Élargissement de l'Union européenne" a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne (programme PRINCE).

